

AGENDA

1 RÉSULTATS FINANCIERS RAPPORTS
DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES





RÉSULTATS FINANCIERS

Ben Page Directeur Général



CHIFFRES CLÉS 2023

CHIFFRE D'AFFAIRES

2 390_{M€}

CROISSANCE ORGANIQUE

+3,0 %

MARGE OPÉRATIONNELLE

13,1%

POSITION FINANCIÈRE SOLIDE

Levier: $\times 0.3$



NOS AVANCÉES DANS L'IA GÉNÉRATIVE

AVANT 2023 : L'IA ÉTAIT DÉJÀ INTÉGRÉE DANS NOTRE OFFRE

Plusieurs solutions utilisaient l'IA / le Machine Learning

2023: LANCEMENT D'IPSOS FACTO, NOTRE PLATEFORME D'IA GÉNÉRATIVE

<u>Démocratiser</u>: Disponible pour tous les collaborateurs afin d'intégrer l'IA Générative dans leur quotidien <u>Exploiter</u>: Développer des bibliothèques et des applications pour la traduction, les synthèses, l'idéation... <u>Innover</u>: Créer de nouveaux produits et améliorer nos offres existantes

Le tout dans une plateforme sécurisée et agnostique

2024 : EXPANSION DE L'IA GÉNÉRATIVE, AU TRAVERS D'IPSOS FACTO

70 % des salariés d'Ipsos ont déjà utilisé Ipsos Facto en avril 2024

12 nouveaux produits / solutions seront lancés en 2024, à travers 9 lignes de service

L'intelligence humaine combinée à l'intelligence artificielle : les meilleurs modèles de langage du marché, enrichis en permanence par les données d'Ipsos, la science des données et l'art de la question



UNE FEUILLE DE ROUTE DYNAMIQUE POUR LES PRODUITS D'IA GÉNÉRATIVE

| SOLUTION | DESCRIPTIF | LANCEMENT |
|----------------------------------|---|-----------|
| InnoExplorer Al | Générer des idées, des concepts, des produits et prédire leur potentiel en combinant l'IA et les données des consommateurs | \odot |
| Product Transfer | Prévoir, grâce à l'intelligence humaine et l'intelligence artificielle, le potentiel de transfert des produits d'un marché à l'autre | \odot |
| Signals Gen Al | Permettre à nos clients de transformer les données des plateformes sociales en informations exploitables | \odot |
| Al-Boosted Workshops | Générer de nouvelles idées avec moins de biais au cours d'un atelier sous la supervision des experts d'Ipsos | \odot |
| Al Maturity Model | Permettre aux clients de prévoir leurs prochaines avancées en matière d'IA grâce à un modèle développé avec Microsoft | T2′24 |
| Persona Bots for Segmentation | Améliorer la segmentation des consommateurs en utilisant des agents lA qui imitent les comportements de ces derniers (personas) | T2′24 |
| Al-Assisted Curation | Aider nos clients à organiser et à synthétiser efficacement les données non structurées liées aux consommateurs | T3′24 |



HAUT NIVEAU DE SATISFACTION DES CLIENTS MAINTIEN DE L'ENGAGEMENT DES COLLABORATEURS



SATISFACTION CLIENTS

9/10



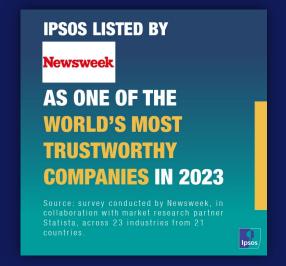
ENGAGEMENT EMPLOYÉS

76 %



IPSOS RECONNU À TRAVERS LE MONDE







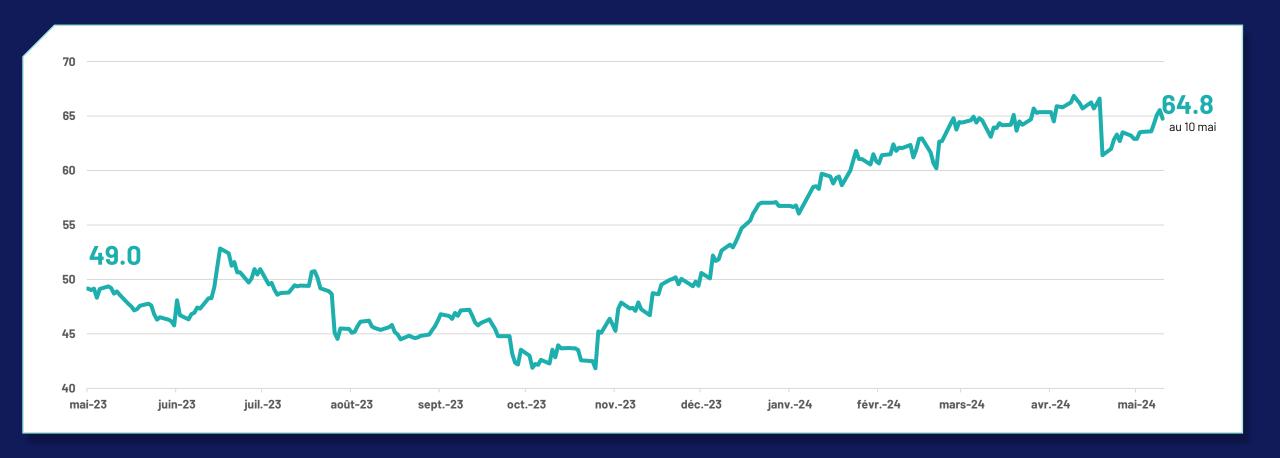






CRÉATION DE VALEUR POUR LES ACTIONNAIRES (1/2)

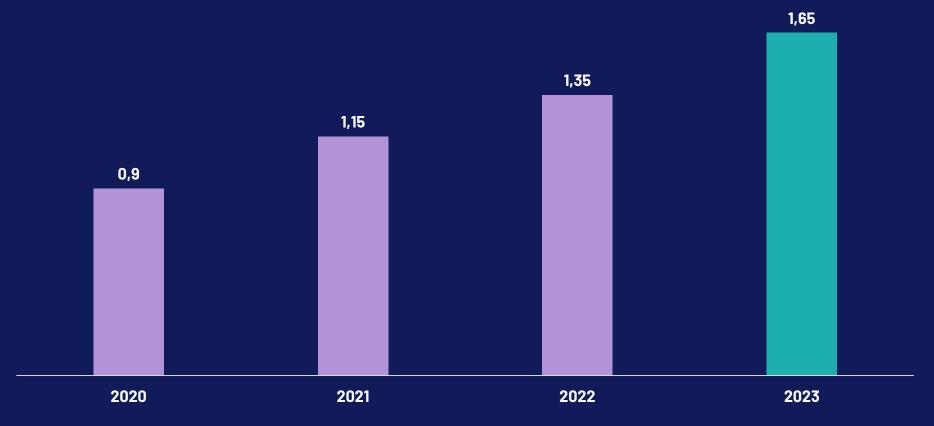
Valeur de l'action en €





CRÉATION DE VALEUR POUR LES ACTIONNAIRES (2/2)

En € par action



MONTANT DU DIVIDENDE PROPOSÉ : 1,65 € par action



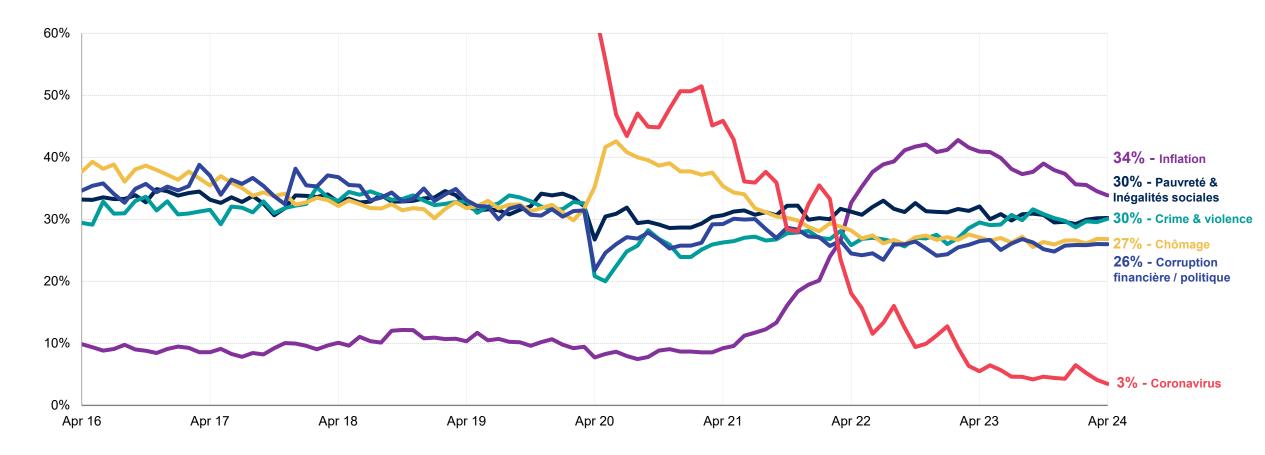
GLOBALEMENT, NOUS OBSERVONS UN RETOUR DE LA CONFIANCE



PRÉOCCUPATIONS EN BAISSE CONCERNANT L'INFLATION

Parmi les sujets suivants, quels sont les trois qui vous paraissent les plus préoccupants dans votre pays?

Moyenne globale par pays



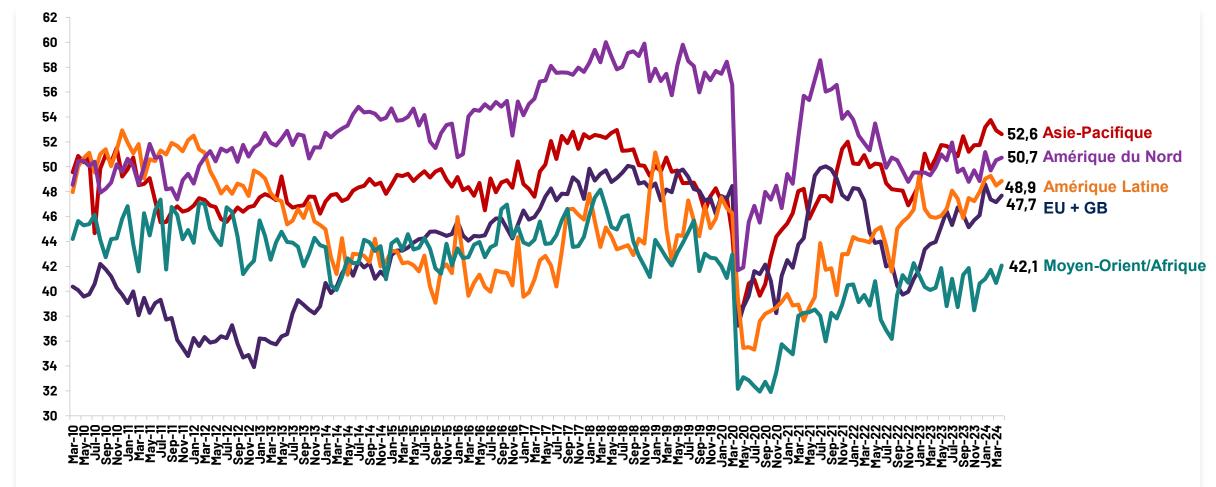
Base : Echantillon représentatif de 25 302 adultes agés de 16 à 74 ans dans 29 pays, 2016 - 2024.

Source: Ipsos Global Advisor. Voir méthodologie pour plus d'informations.



12

LA CONFIANCE DES CONSOMMATEURS REMONTE PROGRESSIVEMENT





PERSPECTIVES 2024

CROISSANCE ORGANIQUE

Supérieure à 4 %

MARGE OPÉRATIONNELLE

~13 %



ÉVÈNEMENTS À VENIR

12 JUIN 2024

JOURNÉE INVESTISSEURS

24 JUILLET 2024

RÉSULTATS SEMESTRIELS



RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Madame Solange Aïache



VOTE DES RÉSOLUTIONS



RÉSOLUTIONS 1 À 3

Approbation des comptes annuels, affectation du résultat et approbation du dividende

<u>RÉSOLUTION 1</u>: Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2023 : bénéfice de 26 783 681 euros.

Compte tenu des votes par correspondance, des votes en séance, et des pouvoirs donnés au Président, cette résolution est **adoptée**.

<u>RÉSOLUTION 2</u>: Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2023 : bénéfice de 159 725 000 euros.

Compte tenu des votes par correspondance, des votes en séance, et des pouvoirs donnés au Président, cette résolution est **adoptée**.

PESOLUTION 3: Dividende: 1,65 € (vs 1,35 € au titre de l'exercice 2022)



Conventions réglementées

Aucune convention nouvelle entrant dans le champ d'application de l'article L.225-38 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.



RÉSOLUTIONS 5 et 6

Composition du Conseil - Mandats d'administrateurs

<u>RÉSOLUTION 5</u>: Le renouvellement du mandat de Monsieur Filippo Lo Franco, en qualité d'Administrateur, pour une durée de quatre (4) ans, vous est proposé.

Compte tenu des votes par correspondance, des votes en séance, et des pouvoirs donnés au Président, cette résolution est **adoptée**.

<u>RÉSOLUTION 6</u>: Le renouvellement du mandat de Monsieur Didier Truchot, en qualité d'Administrateur, pour une durée de quatre (4) ans, vous est proposé.



RÉSOLUTIONS 7 et 8

Certification des informations en matière de durabilité

<u>RÉSOLUTION 7</u>: La nomination de la société Mazars S.A. en qualité de Commissaire aux Comptes en charge de procéder à la mission de certification des informations en matière de durabilité, vous est proposée, pour la durée de son mandat restant à courir au titre de sa mission de certification des comptes d'Ipsos SA, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer, en 2028, sur les comptes de l'exercice 2027.

Compte tenu des votes par correspondance, des votes en séance, et des pouvoirs donnés au Président, cette résolution est **adoptée**.

■ <u>RÉSOLUTION 8</u>: La nomination de la société **Grant Thornton** en qualité de Commissaire aux Comptes en charge de procéder à **la mission de certification des informations en matière de durabilité**, vous est proposée, pour la durée de son mandat restant à courir au titre de sa mission de certification des comptes d'Ipsos SA, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer, en 2029, sur les comptes de l'exercice 2028.



Fixation du montant annuel global de la rémunération des administrateurs

Il vous est proposé de fixer le montant global maximum à répartir entre les administrateurs.



Vote (« Ex-Post ») sur la rémunération de Ben Page, Directeur général

Approbation sur les éléments de la rémunération et des avantages versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 au Directeur général.



Vote (« Ex-Post ») sur la rémunération de Didier Truchot, Président du Conseil d'administration

Approbation sur les éléments de la rémunération et des avantages versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 au Président du Conseil d'administration.



Vote « Ex-ante » sur la politique de rémunération du Directeur général

Approbation de la politique de rémunération du Directeur général.



Vote « Ex-ante » sur la politique de rémunération du Président du Conseil d'administration

Approbation de la politique de rémunération du Président du Conseil d'administration.



Vote « Ex-ante » sur la politique de rémunération des Administrateurs

Approbation de la politique de rémunération des Administrateurs.



Approbation des informations relatives aux rémunérations des mandataires sociaux, mentionnées à l'article L.22-10-9 I du Code de commerce

Approbation des informations relatives aux rémunérations des mandataires sociaux, mentionnées à l'article L.22-10-9 I. du Code de commerce.



Autorisation de rachat d'actions propres dans le cadre d'un programme de rachat

Autorisation de rachat d'actions de la Société

- Nombre maximum d'actions pouvant être acquises : 4 320 322 (soit 10 % du capital au 31/12/2023)
- Prix d'achat maximal : 80 € par action
- Montant maximal d'investissement : 300 M€



Autorisation à conférer au Conseil d'administration à l'effet d'annuler des actions acquises par la Société dans le cadre de son programme de rachat d'actions

Cette résolution a pour objet d'autoriser le Conseil d'administration à annuler tout ou partie des actions acquises ou à acquérir par la Société dans le cadre du programme de rachat d'actions.

- Durée de validité : 18 mois
- Plafond : annulation dans la limite de 10% du capital social par périodes de 24 mois.



RÉSOLUTIONS 18 à 27

Délégations de compétence et autorisations financières

Les délégations de compétence et autorisations financières visées dans les résolutions n°18 à 27 ont pour objet de permettre au Conseil d'administration de disposer le moment venu, avec assez de flexibilité si besoin, de diverses possibilités de procéder à des augmentations de capital conformément à la réglementation en vigueur, afin de réunir les moyens financiers nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie de développement de la Société.



Modification de la limite d'âge statutaire applicable au Président du Conseil d'administration

■ La modification de l'article 16 des statuts est soumise à votre vote afin de modifier la limite d'âge applicable au Président du Conseil d'administration, de telle sorte que cette limite d'âge soit fixée à 85 ans (au lieu de 80 ans).



Pouvoirs pour les formalités

Pouvoirs à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales requises pour mettre en œuvre les décisions de l'Assemblée générale des actionnaires.



MERCI

